

Décision n° 2008-1298
de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes
en date du 20 novembre 2008
abrogeant l'attribution de ressources en numérotation à
la société Telecom Italia
(numéros de la forme 08 AB PQ MC DU)

L'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes ;

Vu le code des postes et des communications électroniques, et notamment ses articles L.36-7 et L.44 ;

Vu le dossier de déclaration déposé par la société Telecom Italia (récépissé de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes n° 06-396 en date du 6 février 2006) ;

Vu la décision n° 05-1084 de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes en date du 15 décembre 2005 approuvant les règles de gestion du plan national de numérotation ;

Vu la décision n° 05-1085 de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes en date du 15 décembre 2005 modifiée fixant l'utilisation des catégories de numéros du plan national de numérotation ;

Vu la décision n° 06-0358 de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes en date du 16 mars 2006 transférant des attributions et des réservations de ressources en numérotation et attribuant des ressources en numérotation à la société Telecom Italia ;

Vu l'envoi de la société Telecom Italia reçu le 13 novembre 2008 ;

Après en avoir délibéré le 20 novembre 2008 ;

Décide :

Article 1er - La décision n° 06-0358 en date du 16 mars 2006 susvisée est abrogée en ce qu'elle attribue les numéros de la forme indiquée dans l'annexe jointe à la présente décision à la société Telecom Italia (Siren : 419 009 170) à sa demande.

Article 2 - Le chef du service Opérateurs et régulation des ressources rares de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée au demandeur.

Fait à Paris, le 20 novembre 2008

Pour le Président
Le membre de l'Autorité présidant la séance

Edouard Bridoux

Annexe à la décision n° 2008-1298
de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes
en date du 20 novembre 2008 abrogeant des attributions de ressources en numérotation
à
à la société Telecom Italia (numéros de la forme 08 AB PQ MC DU)

feuille 1 / 1

Numéros de la forme	Numéros de la forme	Numéros de la forme
08 00 96 MC DU	08 25 43 MC DU	08 92 07 MC DU
08 05 00 MC DU	08 25 46 MC DU	08 92 86 MC DU
08 11 16 MC DU	08 25 95 MC DU	08 92 95 MC DU
08 11 96 MC DU	08 26 07 MC DU	08 93 07 MC DU
08 20 96 MC DU	08 26 99 MC DU	08 93 73 MC DU
08 21 99 MC DU	08 40 16 MC DU	08 93 96 MC DU
08 25 14 MC DU	08 40 80 MC DU	08 97 09 MC DU
08 25 17 MC DU	08 42 80 MC DU	08 97 87 MC DU
08 25 18 MC DU	08 59 9Q MC DU	08 97 96 MC DU
08 25 19 MC DU	08 90 07 MC DU	08 98 07 MC DU
08 25 21 MC DU	08 90 19 MC DU	08 98 95 MC DU
08 25 23 MC DU	08 90 96 MC DU	08 98 96 MC DU
08 25 24 MC DU	08 91 07 MC DU	08 99 07 MC DU
08 25 27 MC DU	08 91 95 MC DU	08 99 91 MC DU
08 25 41 MC DU	08 91 96 MC DU	08 99 96 MC DU
08 25 42 MC DU		